

## BUREAU du 16 novembre 2010

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille dix, le 16 novembre à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement **convoqué le 28 octobre 2010**, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR ;

Membres du BUREAU **présents** et *absents* :

<b>Amiens Métropole</b>	<b>Département de la Somme</b>	<b>Communautés de communes</b>
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Sarah THUILLIEZ 2 – Jean-Pierre TETU 3 – Catherine QUIGNON	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le compte-rendu de la séance du 18 octobre 2010 transmis aux membres le 28 octobre 2010 est approuvé.  
M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

### I – DELIBERATIONS DU BUREAU

#### 01 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ « TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU EN FIBRE OPTIQUE PHILEAS NET »

Le marché « Travaux d'extension du réseau en fibre optique PHILEAS NET » est attribué comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>CHOIX</b>
1	• Contrôle et suivi des travaux	EGIS Mobilité Cotraitant APAVE
2	• Travaux d'infrastructures	SEBSOM
3	• Aménagement de sites	INEO Infracom

**Adoptée à l'unanimité**

### II – Ordre du jour du prochain Comité syndical

Les membres du Bureau ont examiné les points qui seront abordés à l'ordre du jour du prochain Comité syndical :

#### 01 – Décision modificative n°2 de l'exercice 2010

Les propositions de modifications du budget 2010 sont décomposées comme suit :

<b>Budget</b>	<b>Total Budget</b>	<b>investissement</b>	<b>fonctionnement</b>
Budget principal	- 137 500€	- 53 800€	- 83 700€
Budget annexe	-177 500€	- 267 000€	+ 89 500€

## 02 – Création d'un poste d'Assistante de gestion

Le syndicat mixte n'exécutera plus les marchés télécoms à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cependant, de nombreuses sollicitations proviennent des communautés de communes pour analyser leurs factures télécoms et déterminer l'opportunité d'adhérer au groupement de commandes.

Par ailleurs, le projet ENT présente des spécificités qu'il convient de suivre de manière fine au plan administratif et comptable pour répondre aux attentes des membres (accord-cadre de matériels informatiques, plateforme, contenus pédagogiques...).

Ainsi, la croissance du nombre d'adhérents et des services proposés augmente l'activité administrative et comptable du syndicat mixte. C'est pourquoi, il sera proposé au Comité syndical de créer un poste d'assistante de gestion.

## 03 - Programme ENT PRIMAIRES 2010-2013 – demande de financement

Par délibération n°2 du 1<sup>er</sup> mars 2010, le Comité syndical a adopté le plan de financement du projet ENT « primaires » pour les années 2010 – 2013. Le dossier correspondant a été transmis à la Région Picardie qui instruit les demandes de subvention du FEDER. Les services de la Région ont fait part de la difficulté à assurer un taux de subvention de 50% sur 3 ans étant donnés les crédits disponibles du FEDER à ce jour.

Par conséquent, il sera proposé de réduire l'engagement dans un premier temps à 18 mois, à savoir du 1<sup>er</sup> février 2010 au 31 juillet 2011 afin de maintenir le taux de subvention à 50%. Une nouvelle demande sera déposée lorsque l'on aura connaissance des fonds disponibles du FEDER pour les années suivantes.

Les prévisions de dépenses pour 18 mois sont réparties comme suit :

Budget Projet ENT /Primaires 1er février 2010 au 31 juillet 2011	Budget	
1. Chef de projet	82 000	TTC
2. Accompagnement CRDP	30 000	TTC
3. Etude d'évaluation	48 000	TTC
4. Plateforme ENT et contenus pédagogiques	220 000	TTC
5. Matériels spécifiques (TBI)	220 000	HT
<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>	

## 04 – Déploiement des ENT pour les enfants hospitalisés

L'un des objectifs de l'ENT est de réunir la communauté éducative autour de l'élève au sein d'un outil commun. Cette problématique est d'autant plus importante pour des élèves connaissant une scolarité marquée par des ruptures comme ceux que prend en charge l'ASH (service Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés).

Ainsi, un travail a été mené avec l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de ce service et les enseignants concernés afin de pouvoir répondre à leurs problématiques pédagogiques. L'ENT est apparu comme une valeur ajoutée pédagogique pour eux, avec l'opportunité d'assurer une continuité éducative avec des élèves d'écoles intégrant l'ENT. De même, un lien et un suivi éducatif avec les parents et les autres intervenants, dans ce contexte particulier, serait un avantage non négligeable. Enfin, les enseignants intervenants sur des sites et des temps différents, pourraient bénéficier d'un espace d'échange concernant leurs élèves.

La particularité de cet enseignement et cette prise en charge en milieu hospitalier est que nous n'avons pas de collectivité ou établissement porteur ou directement en charge de la compétence scolaire, contrairement aux écoles et/ou collèges. De plus, les élèves – enfants concernés sont issus de l'ensemble du territoire départemental et relèvent du premier ou du second degré.

C'est pourquoi, il sera proposé au Comité Syndical d'intégrer cet ENT dans le budget mutualisé de Somme Numérique :

- 4 360€ HT pour l'équipement informatique,
- 1 320€ HT /an en fonctionnement pour la création des comptes élèves.

## 05 – AMO SDTAN - financement

A l'issue d'une consultation lancée par le syndicat mixte, la société PMP a été retenue pour réaliser l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la mise en place du Schéma Directeur territorial d'Aménagement Numérique. La mission de base de ce marché est fixée à 64 000€ HT.

Cette étude serait financée par des fonds de la Caisse des Dépôts et Consignation et du FNADT.

## 06 – Attribution de primes exceptionnelles

L'année 2010 a été marquée par le renouvellement ou la réalisation de nombreuses procédures lourdes d'un point de vue administratif et financier :

1. La mise en place de la Délégation de Service Public
2. Le nouveau marché de prestations de services de télécommunications
3. Le nouveau marché de la plate forme ENT et des contenus pédagogiques
4. Le nouveau marché des matériels informatiques associés aux ENT sous forme d'accord cadre
5. Le marché de travaux d'extension du réseau de communications électroniques
6. Les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché de télécommunications et la mise en place du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
7. Le marché de sécurisation du centre serveurs et le marché de prestations de services pour la gestion du centre serveurs
8. La création et la coordination de deux groupements de commandes

Ces différents travaux se sont déroulés dans un contexte d'accroissement permanent du nombre de nos membres, et pendant le déroulement de l'important programme de résorption de zones blanches de l'ADSL. De plus, Somme Numérique a été reconnu au plan national pour la qualité de son projet d'aménagement numérique global au niveau ministériel dans le cadre du concours « FEADER » et au niveau des associations d'élus participant à la publication de la collection « Paroles d'élus » consacrée à l'aménagement numérique.

L'ensemble de ces démarches cruciales pour l'avenir et la pérennité de l'activité de Somme Numérique, et de ces reconnaissances institutionnelles, n'auraient pu avoir lieu sans une mobilisation exceptionnelle de l'équipe de direction du syndicat mixte. C'est pourquoi, le Président proposera au Comité syndical de voter le versement d'une prime à caractère exceptionnel et non renouvelable de 2500,00 € bruts au bénéfice de M. Yves Briançon et de 2500,00 € bruts au bénéfice de Melle Marie-Laure Crespel.

## III – Informations du Président

### ARRETE DU PRESIDENT

#### Licenciement d'un agent non titulaire – arrêté du 11 octobre 2010

Madame Elena FIERARU a été licenciée pour faute grave à compter du 30 septembre 2010.

### DECISIONS DU PRESIDENT

#### Convention de location de fibres optiques inactivées avec l'opérateur BOUYGUES TELECOM – décision du 27 octobre 2010

Il s'agit d'une convention cadre de location de fibres optiques noires inactivées pour répondre aux demandes de l'opérateur BOUYGUES TELECOM.

### PROCEDURES DE MARCHES EN COURS

**AMO SDTAN** : le syndicat mixte a reçu 4 offres suite à cette consultation en procédure adaptée. Les 4 candidats ont été reçus en audition le 13 octobre 2010. Après analyse, le Président a décidé d'attribuer cette mission à la société Performance Management Partner (PMP) basée à PARIS et représentée par Laurent DEPOMMIER-COTTON.

**Assistance juridique** : le syndicat mixte a reçu 2 offres suite à cette consultation en procédure adaptée. Après analyse, le Président a décidé d'attribuer cette mission au cabinet d'avocats ENGUELEGUELE basé à AMIENS.

La séance est levée à 18h30

